

U.S. PONTETIENNE AMICALE CYCLOTOURISME

Parcours des **50 km** du **05 avril 2025** - Départ / Arrivée : **1 Av Pierre de COUBERTIN 84130 LE PONTET**

ROUTES	LOCALITES	Km Partiel	Km Total	Altitude	Observation
	LE PONTET (gymnase de FARGUES)			22 m	Départ
Rte de Carpentras - Chemin de Panisset - Chemin de Seve - Chemin du Plan Milieu	SORGUES	8	8		
Chemin du Vaucroze	BEDARRIDES	6	14		
Chemin de Causas-Rte de Courthezon-Rte de l'europe	COURTHEZON	6	20		
Chemin de Verclos-Chemin du plan de Causan - D950	ROND POINT du SANG	4	24		
D950 - Rte des Harmas - Rte des Grônes de St Privas - D52	BEDARRIDES	13	37		
Chemin du Vaucrose	SORGUES	6	43		
Chemin de Panisset	LE PONTET	7	50		
Dénivelé : + 151 /  OPENRUNNER : 20463787		Clôture des arrivées : 17 h 30.			

REGLEMENT :

Cette randonnée respecte les règlements de la FFCT. **Tout cyclo est sensé avoir lu et approuvé le règlement.**

Chaque participant choisit librement son circuit et en assume la responsabilité.

Une autorisation parentale est exigée pour les **moins de 18 ans** (voir bulletin d'inscription).

Les participants s'engagent à respecter strictement les règles du code de la route, les autres usagers, les consignes des organisateurs, la nature et l'environnement.

Cette randonnée n'est pas une compétition, **le port du casque est obligatoire**.

Pour le VAE, votre engagement vous oblige à utiliser un vélo à assistance électrique conforme aux normes légales de fabrication en vigueur.

En cas de perte, de vol ou d'accident, la responsabilité du club USP Amicale Cyclotourisme ne saurait être engagée.

EN CAS D'URGENCE : S.O.S. 112 – SAMU 15 – POMPIERS 18 Téléphone du responsable : 06 71 72 84 87.

